

Le Conseil d'Etat décide d'éclaircir les faits rapportés par les médias au sujet de M. Frédéric Hainard

Ces derniers jours, la presse a publié plusieurs articles concernant M. Frédéric Hainard, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie (DEC). Par ailleurs, le Bureau du Grand Conseil est saisi de deux pétitions mettant en cause M. Frédéric Hainard pour les activités qu'il a déployées avant et après son entrée en fonction au Conseil d'Etat.

Lors d'une séance tenue ce jour, le Conseil d'Etat a décidé d'éclaircir les faits rapportés par les médias et ce, avec l'accord de M. Frédéric Hainard. Afin que ses investigations n'interfèrent pas avec l'éventuelle suite qui serait donnée aux pétitions précitées, le Conseil d'Etat souhaite coordonner son action avec celle qui sera arrêtée par le Bureau du Grand Conseil.

Pour de plus amples renseignements:
Jean Studer, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 64 00.

Neuchâtel, le 6 mai 2010